



RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1985 B 00005

Numéro SIREN : 331 467 878

Nom ou dénomination : C C T B

Ce dépôt a été enregistré le 31/12/2014 sous le numéro de dépôt 4591

Duplicata  
GREFFE DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE CHARTRES

CS 40229 - 22 Boulevard Chasles  
28008 CHARTRES Cedex  
Tél : 02.37.84.00.25 - Fax : 02.37.84.02.75  
INTERNET : www.infogreffe.fr

## RECEPISSE DE DEPOT

C C T B

Barjouville  
Zone d'Activité " la Torche "  
28630 Barjouville

V/REF : AG/LD  
N/REF : 85 B 5 / 2014-A-4591

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE CHARTRES certifie qu'il a reçu le 31/12/2014, les actes suivants :

- Décision(s) de l'associé unique en date du 17/12/2014
- Lettre d'acceptation des fonctions du CCT et du CCS
  - Nomination de commissaire aux comptes titulaire et suppléant

Concernant la société

C C T B  
Société par actions simplifiée  
Barjouville  
Zone d'Activité " la Torche "  
28630 Barjouville

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2014-A-4591 le 31/12/2014  
R.C.S. CHARTRES 331 467 878 (85 B 5)

Fait à CHARTRES le 31/12/2014,  
LE GREFFIER



## C C T B

Société par actions simplifiée  
Au capital de 20.000,00 euros  
Siège social : Zone d'Activités La Torche  
28630 BARJOUVILLE

SIREN 331 467 878 RCS CHARTRES (85 B 5)

=0=0=0=0=0=0=0=0=0=

### PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 17 DECEMBRE 2014

\* \* \*  
\*

L'an deux mil quatorze,  
Le mercredi dix-sept décembre à dix heures,

Monsieur Daniel BOCZKOWSKI, Gérant de la Société LB1, Société à responsabilité limitée au capital de 751.500,00 euros, dont le siège social est fixé à FONTENAY SUR EURE (Eure et Loir), 51 rue Noël Ballay, identifiée sous le numéro SIREN 514 976 067 RCS CHARTRES,

Ladite Société étant Associée unique de la Société C C T B, Société par actions simplifiée au capital de 20.000,00 euros, dont le siège social est fixé à BARJOUVILLE (Eure et Loir), Zone d'Activités La Torche, identifiée sous le numéro SIREN 331 467 878 R.C.S. CHARTRES,

A été convoqué ès-qualités à la présente réunion, par le Président de la Société C C T B, au siège social.

Après avoir déclaré que la Société LB1 possède la totalité des actions composant le capital social de la Société C C T B, soit CINQ CENTS (500) actions,

Monsieur Daniel BOCZKOWSKI a exposé l'ordre du jour :

#### = ORDRE DU JOUR =

- Rapport du Président ;
- Nomination d'un Commissaire aux comptes titulaire ;
- Nomination d'un Commissaire aux comptes suppléant ;
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités ;
- Questions diverses.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Associée unique les pièces suivantes, savoir :

- Le dossier juridique de la Société C C T B ;
- Les statuts de la Société C C T B ;
- Le registre des procès-verbaux des délibérations des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires ;
- Le rapport du Président ;
- Enfin, le projet des décisions qui seront soumises au vote de l'Associée unique.

Puis, l'Associée unique prend connaissance du rapport du Président.

Cette lecture achevée, les décisions suivantes sont alors adoptées par Monsieur Daniel BOCZKOWSKI, ès-qualités, Représentant légal de la Société LB1, personne morale associée unique de la Société C C T B, en vertu des dispositions de l'article L. 227-1 alinéa 2 du Code de Commerce, lequel article stipule notamment que lorsque la Société ne comporte qu'une seule personne, l'associé unique exerce les pouvoirs dévolus aux associés.

### **= DECISIONS =**

#### **Première décision :**

L'Associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président,

Décide de nommer en qualité de Commissaire aux comptes titulaire de la Société C C T B, pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'au jour de la réunion de l'Associée unique qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019,

↳ la Société CVC AUDIT & EXPERTISE, Société de Commissaires aux comptes régulièrement inscrite, dont le siège social est fixé à LANDELLES (Eure et Loir), 5 rue de la Rivière Neuve, représentée par son Président, Monsieur Valéry CHAMBERAUD.

#### **Deuxième décision :**

L'Associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président,

Décide de nommer en qualité de Commissaire aux comptes suppléant de la Société C C T B, pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'au jour de la réunion de l'Associée unique qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019,

↳ la Société CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT JEROME MALLOT, Société de Commissaires aux comptes régulièrement inscrite, dont le siège social est fixé à DREUX (Eure et Loir), 104 Avenue du Général Leclerc, représentée par son Gérant, Monsieur Jérôme MALLOT.

#### **Troisième décision :**

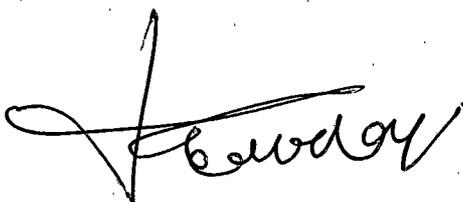
L'Associée unique confère tous pouvoirs et toutes autorisations utiles et nécessaires au Président ainsi qu'au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent

procès-verbal à l'effet d'accomplir, partout où besoin sera, toutes formalités indispensables de dépôt, publicité et autres qu'il y aura lieu.

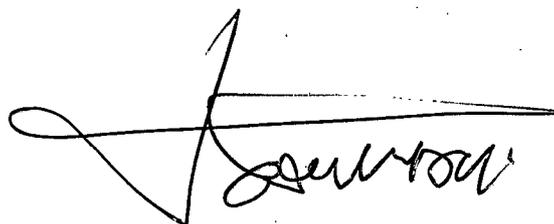


De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Monsieur Daniel BOCZKOWSKI, Président de séance et Représentant légal de l'Associée unique.

**Le Président de séance**  
Monsieur Daniel BOCZKOWSKI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Boczowski', written in a cursive style.

**L'Associée unique**  
La Société LB1,  
son représentant légal  
Monsieur Daniel BOCZKOWSKI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Boczowski', written in a cursive style, identical to the one on the left.

---

**CVC AUDIT & EXPERTISE**

Société de Commissariat aux Comptes  
5 rue de la Rivière Neuve  
28190 LANDELLES

SAS CCTB  
**A l'attention de Monsieur Daniel  
BOCZKOWSKI**  
Zone d'Activités La Torche  
28630 BARJOUVILLE

Landelles, le 16 décembre 2014

Monsieur le Président,

Après avoir pris connaissance du projet de la nomination de la SAS CVC AUDIT & EXPERTISE en tant que Commissaire aux Comptes titulaire de la SAS CCTB nous avons l'honneur de vous faire savoir que nous acceptons les fonctions qui nous sont confiées.

Conformément aux dispositions légales en vigueur nous vous confirmons les informations suivantes :

- Notre cabinet n'a pas procédé, au cours des deux derniers exercices, à la vérification d'opérations d'apports ou de fusion de votre société ou des sociétés que celle-ci contrôle au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce.
- Notre cabinet ne tombe sous le coup d'aucune des incompatibilités prévues par le Code de commerce (article L.822-11 et L.822-12).
- Préalablement à l'acceptation de cette mission, nous avons vérifié que son accomplissement est compatible avec les règles de notre Code de déontologie.

Nous tenons à vous renouveler tous nos remerciements pour la confiance que vous nous témoignez.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la SAS CVC AUDIT & EXPERTISE

Valéry Chamberaud  
Président  
Commissaire aux Comptes



**ATTESTATION**

Je soussigné, Patrick ROLLAND, Président de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles,

Exerçant cette fonction, au siège de la Compagnie – 23, boulevard du Roi à Versailles,

Certifie que :

**CVC AUDIT & EXPERTISE**

Domiciliée :

5, rue de la Rivière Neuve  
28190 LANDELLES

est inscrite sur la liste des Commissaires aux Comptes depuis le 30 mars 2010.

La présente attestation lui est délivrée à toutes fins ce que de droit.

Fait à Versailles, le 24 mars 2014.



Patrick ROLLAND  
Président

**SAS CCTB**  
**Monsieur Daniel BOCZKOWSKI**  
Zone Artisanale La Torche  
2 rue des pierres Missignault  
28630 BARJOUVILLE

Dreux, le 16 décembre 2014

Monsieur,

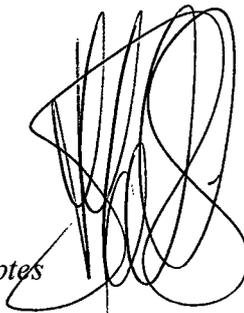
Après avoir pris connaissance du projet de ma nomination en tant que **Commissaire aux Comptes Suppléant** de votre société « SAS CCTB », je soussigné Jérôme MALLOT, né le 10 mars 1974 à VICHY (03) agissant pour la société CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT Jérôme MALLOT, (immatriculée auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles) déclare accepter les fonctions qui me sont confiées par ladite société.

Conformément aux dispositions législatives en vigueur, je vous confirme les informations suivantes :

- La société CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT Jérôme MALLOT n'a pas procédé, au cours des deux derniers exercices, à la vérification d'opérations d'apports ou de fusion de votre société ou des sociétés que celle-ci contrôle au sens de l'article L. 223-16 du Code de commerce.
- Ni la société CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT Jérôme MALLOT ni moi-même ne tombons sous le coup d'aucune des incompatibilités prévues par le Code de commerce (article L. 822-11 et L. 822-12).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**Jérôme MALLOT**  
*Commissaire aux comptes*  
*Mandataire social*



**ATTESTATION**

Je soussigné, Patrick ROLLAND, Président de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles,

Exerçant cette fonction, au siège de la Compagnie - 23 boulevard du Roi à Versailles,

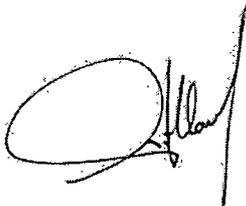
Certifie que :  
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT Jérôme MALLOT

Domiciliée :  
104, avenue du général Leclerc  
28100 DREUX

est inscrite sur la liste des Commissaires aux Comptes depuis le 22 juin 2010.

La présente attestation lui est délivrée à toutes fins ce que de droit.

Fait à Versailles, le 27 octobre 2014.



Patrick ROLLAND  
Président